

Fondation suisse des  
artistes interprètes  
Rapport annuel 2015



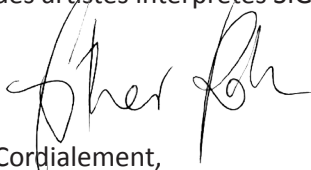
## Avant-propos de la présidente

Voilà plusieurs années déjà que la Fondation suisse des artistes interprètes SIS remplit ses fonctions dans trois domaines différents. En matière de promotion culturelle, nous soutenons financièrement les concerts et les tournées de concerts des artistes interprètes en Suisse et à l'étranger. Dans la santé, nous soutenons des manifestations et des projets de prévention, nous assurons une protection juridique, nous menons des procès exemplaires faisant jurisprudence et nous mandons des expertises. Dans le domaine social, nous conseillons et nous accordons notre soutien à des artistes interprètes se trouvant en situation de détresse.

Témoignage de notre engagement social, depuis le 1er juillet 2015, nous avons uni nos forces à celles du Fonds de solidarité de SUSSIMAGE, de la Fondation Forberg, de la Fondation sociale de ProLitteris et du Fonds de secours en faveur des auteurs et des éditeurs de SUISA dans l'association Das NETZ – Le RESEAU d'assistance pour les artistes en difficulté. Le but de cette association étant de venir en aide à des acteurs culturels en situation de détresse par le biais de conseils, d'un accompagnement et d'une médiation, prodigués par des assistants sociaux professionnels et expérimentés. Ce service est proposé dans toute la Suisse et en trois langues. La collaboration avec les responsables de Das NETZ est excellente et réduit notre charge administrative de manière significative. Nous nous réjouissons en outre de pouvoir élargir judicieusement notre offre.

En matière de promotion culturelle, nous continuons à réfléchir au moyen de contrôler l'afflux croissant de demandes de soutien. Nous identifions des paramètres spécifiques aux différents genres avec l'aide de nos experts, afin d'être en mesure à l'avenir de délimiter de manière plus ciblée encore les demandes sensées de celles qui ne le sont pas. Ce processus nous occupera encore l'année qui vient.

Nous remercions grandement les experts pour l'évaluation des dossiers toujours plus nombreux, ainsi que les membres du groupe d'experts santé et leur président Karl Knobloch, notre actuaire Bruno Prandi pour son grand engagement, notre «bonne fée» Sara Pepe au secrétariat et, toujours fidèle au poste, Kari Zbinden pour la répartition des demandes de soutien. Je remercie également mes collègues du Conseil de fondation pour leur soutien et Bruno Marty, le directeur de la Coopérative suisse des artistes interprètes SIG, pour ses conseils précieux et judicieux.

  
Cordialement,  
Esther Roth



### Mentions légales

Responsable du contenu  
Bruno Prandi, actuaire

Textes  
Esther Roth, Bruno Prandi, Sara Pepe

Conception et mise en page  
Bruno Prandi

Photos  
Rahel Krabichler, [fotografibern.ch](http://fotografibern.ch)  
Photo Esther Roth: Kirsten Thomas

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation de la  
Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2016 Fondation suisse des interprètes SIS

### Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS  
Kasernenstrasse 15  
CH-8004 Zürich  
Tel. +41 43 322 10 60

E-Mail: [sis@interpreten.ch](mailto:sis@interpreten.ch)  
Web: [www.interpretenstiftung.ch](http://www.interpretenstiftung.ch)



## Comptes

Durant l'année sous revue, la Fondation a reçu de Swissperform (SWP) des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales. Des recettes supplémentaires émanaient du produit de la fortune de la Fondation, de la dissolution des provisions interprètes des domaines phonographique et audiovisuel (2007) de SWP et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine phonographique et audiovisuel 2009 que la SIG effectue sur mandat de Swissperform.

La Fondation a clôturé l'exercice avec les chiffres suivants:

### Recettes

Déduction culturelle et sociale SWP phonographique (PH)	CHF	844'484.41
Déduction culturelle et sociale SWP audiovisuel (AV)	CHF	87'802.80
Autres dons	CHF	0.00
Dissolution de provisions SWP PH 2007	CHF	72'603.28
Dissolution de provisions SWP AV 2007	CHF	92'930.13
Dissolution de provisions répartition SIG 2009 PH	CHF	8'627.20
Dissolution de provisions répartition SIG 2009 AV	CHF	71'925.80
Produit financier*	CHF	75'670.80
<b>TOTAL recettes</b>	<b>CHF</b>	<b>1'254'044.42</b>

### Dépenses

Culture	CHF	967'044.75
Santé	CHF	112'086.99
Social	CHF	13'584.40
Frais administratifs	CHF	140'264.71
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>CHF</b>	<b>1'232'980.85</b>

<b>PROFITS / PERTES</b>	<b>CHF</b>	<b>21'063.57</b>
-------------------------	------------	------------------

\*L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garantis hypothécairement pour l'immeuble sis Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Le bilan et le compte de pertes et profits ont été révisés en avril 2016 par la société PwC AG, Zurich.



## Culture

La culture est le domaine d'activité principal de la fondation. 75% des recettes annuelles de la fondation servent au soutien de spectacles et de tournées d'artistes interprètes. Des experts en Suisse alémanique et en Romandie se chargent d'évaluer les demandes de soutien financier et de décider des montants attribués (jusqu'à CHF 5000.- maximum). Les experts reçoivent un forfait de CHF 25.- par dossier traité.

Un total de 903 demandes concernant des spectacles et des tournées a été enregistré en 2015 (contre 792 en 2014), parmi elles 546 (contre 514 en 2014) ont reçu une réponse positive et 354 (contre 269 en 2014) une réponse négative. 3 demandes ont été retirées (3 en 2014). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2015			2014		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 15 Report 14	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 14 Report 13
Musique classique	171	226'400	230'000 +11'714	163	223'000	230'000 -1'586
Rock/Pop	80	176'000	165'000 +16'966	76	157'600	165'000 +7'066
Jazz	115	132'800	130'000 +14'666	105	120'500	130'000 +3'066
Danse	22	63'500	60'000 +11'717	15	43'520	60'000 +4'237
Théâtre	103	182'600	195'000 +32'500	107	187'500	195'000 +15'500
Comédie	2	3'000	5'000 +2'000	3	5'000	5'000 +2'000
Chœur/chorale	4	5'000	5'000 +0	4	4'000	5'000 0
Multimédia	7	7'000	5'000 +3'000	5	5'000	5'000 -1'000
Musique folklorique	17	83'000	80'000 +9'000	21	97'000	80'000 +24'000
Catégories multiples	25	65'000	50'000 + 13'466	15	37'500	50'000 -3'534
<b>TOTAL</b>	<b>546</b>	<b>944'300</b>	<b>1'040'029</b>	<b>514</b>	<b>880'620</b>	<b>965'749</b>

(Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2015 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.)

Montant total des projets non bouclés (état: 31.12.15):

Projets non bouclés/non payés	2014	CHF	98'100.-
Projets non bouclés/non payés	2015	CHF	384'550.-



### Demandes avec montants plus conséquents

Les projets suivants ont obtenu un montant supérieur à CHF 5'000:

Pour les catégories:

#### Musique folklorique

41. Prix Walo 2015	CHF	40'000.–
Prix Walo-Sprungbretter (tremplin jeunesse) 2015	CHF	10'000.–

#### Rock/Pop

Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2015	CHF	40'000.–
M4Music, Showcase Stage	CHF	8'000.–

#### Catégories multiples

Swiss Music Awards 2015	CHF	20'000.–
-------------------------	-----	----------

### Experts

Comme chaque année, les experts ont tenu une séance en juin. La possibilité de se consulter mutuellement et d'échanger ses expériences, mais aussi de discuter directement de l'un ou l'autre problème avec le Conseil de fondation, est très appréciée.

### Prestations pour les projets FIM et FIA

Des fonds ont été retenus pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement de représentants de pays en situation financière faible participant à des meetings des organisations internationales FIM (International Federation of Musicians) et FIA (International Federation of Actors) les précédentes années, raison pour laquelle ils ne grevaient pas les comptes de la fondation durant l'exercice sous revue.

FIM 2015	CHF	7'849.80
FIA 2015	CHF	14'596.30

---

## Santé

Le groupe d'experts santé soutient des projets et des manifestations dans le domaine de la santé et de la prévention, de la reconversion professionnelle, du conseil et de la protection juridique en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles (il y a actuellement 14 cas en cours).

### Projets et manifestations

#### Association suisse de médecine de la musique (SMM)

SMM Conseils	CHF	6'000.00
SMM page, Revue musicale suisse	CHF	5'400.00
SMM 13e Symposium médecine de la musique 2015	CHF	21'114.30

#### Musiciens suisses (MSS)

MSS Events protection auditive 14/15	CHF	6'325.00
--------------------------------------	-----	----------

#### International Association for Dance Medicine & Science (IADMS)

Congrès IADMS 2014 à Bâle, (coûts restants couverts par les provisions)	CHF	8'021.65
IADMS Congrès 2015	CHF	2'235.00
FPSAC Congrès 2015	CHF	520.00

### Protection juridique

Frais d'avocat et de procédure	CHF	66'223.89
--------------------------------	-----	-----------

### Administration

IT (banque de données)	CHF	1'776.60
Jetons de présence	CHF	2'250.00
Frais de déplacement et de représentation	CHF	145.00
Location de la salle	CHF	97.20

<b>Total dépenses groupe d'experts santé</b>	<b>CHF</b>	<b>112'086.99</b>
--	------------	-------------------

## Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide à des artistes interprètes et à leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

L'été 2015, la SIS a fondé l'association «Das NETZ» avec les fondations de prévoyance de SUISA, ProLiteris, SUISSIMAGE et la Forberg Stiftung. Cette organisation succède à une structure antérieure (NETZ) venant en aide aux artistes en situation de détresse des fondations susmentionnées.

«Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui conseillent et encadrent sur mandat des artistes se trouvant en situation de détresse, déchargeant ainsi l'administration de ces fondations.

En 2014, la SIS a soutenu 2 nouvelles demandes d'aide sociale

La Fondation a pris en charge les coûts y afférents (demandes/soutiens ainsi que la contribution d'exploitation à «Das Netz») d'un montant de CHF 8'183.00 en 2015.

---

## Administration

L'administration englobe l'organisation globale et la direction de la Fondation. Elle est décisive pour toutes les personnes impliquées. Elle représente une instance de contact et de coordination pour les membres du Conseil de fondation et les experts, une source d'informations pour les demandeurs de soutien et tous ceux qui souhaitent le devenir, une gestionnaire de données, une interlocutrice, une médiatrice et une plateforme de réseautage.

La Coopérative suisse des artistes interprètes SIG met son personnel et ses infrastructures à disposition de la Fondation qui occupe ses locaux. Avec un taux d'occupation d'env. 90% (répartis sur trois personnes), la SIS possède une organisation très légère.

L'administration emploie:

Bruno Prandi, actuaire

Sara Pepe, administration

Karl Zbinden, traitement des demandes

### Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à CHF 140'264.71 se composent de:

- Frais de personnel et d'infrastructure (salaires et cotisations sociales)
- Coûts d'infrastructure (loyer, mobilier, IT, électricité, etc.)
- Frais informatiques spécifiques liés à la banque de données de la fondation
- Frais d'amortissement SIS IT
- Coûts de traduction
- Coûts liés à la comptabilité et à la révision des comptes
- Coûts liés à la surveillance fédérale de la fondation
- Frais liés aux séances du Conseil de fondation (location de la salle, jetons de présence [CHF 8'450.-], frais de transport)
- Forfait de défraiement de la présidente (CHF 2'500.-)
- Frais de déplacement et de représentation de la présidente et de l'actuaire
- Coûts pour services de conseil

### **Les organes de la Fondation suisse des artistes interprètes**

Le Conseil de fondation est élu respectivement réélu tous les deux ans par le groupe d'experts interprètes à l'occasion de l'assemblée des délégués de Swissperform. La présidence et la vice-présidence sont définies au sein du Conseil de fondation.

Le Conseil de fondation élit les membres du groupe d'experts santé, ainsi que les experts traitant les demandes de soutien culture et l'actuaire.

#### **Conseil de fondation**

Ronald Dangel, président (jusqu'au 16.06.2015)  
Esther Roth, présidente (dès le 16.06.2015)  
Mischa Greull, vice-président (dès le 16.06.2015)  
Yvonne Burckhardt  
Alexandra Egli  
Bruno Marty (jusqu'au 16.06.2015)  
Thomas Wild (dès le 16.06.2015)

#### **Groupe d'experts santé**

Karl Knobloch, président  
Barbara Aeschbacher  
Pia Bucher  
Monika Kälin  
Oliver Margulies  
Adrian Schriel  
Luise Werlen (bis 30.10.2015)

---

Les noms des experts traitant les demandes de soutien financier culture ne sont pas communiqués, afin de protéger ceux-ci de toute influence et prise de contact des demandeurs de soutien.





MOVING WITH

